

A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 20 février 2026 à 10 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	5
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 29 janvier 2026 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_1

Objet : élection du Syndicat

Monsieur RATHIER Jean Claude, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr RATHIER Jean Claude

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 5 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :

Mr RATHIER Jean Claude

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre

Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte**
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT

A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 20 février 2026 à 10 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	5
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 29 janvier 2026 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_2

Objet : Approbation rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 5 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

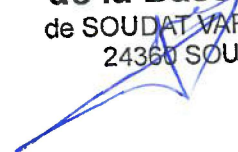
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre



Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte**
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT



A.S.A de la BASSE-CÔTE
Mairie
24360 SOUDAT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 20 février 2026 à 10 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	5
Présents	5
Représentés	0
Absents	0

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 29 janvier 2026 s'est réunie à Soudat sous la présidence de Mr RATHIER Jean Claude

Mr DEPIS Alexandre est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_AP_3
Objet : information tarification

Le président informe les adhérents que compte tenu de l'analyse des résultats financiers et des prévisions de fonctionnement pour la campagne à venir, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : 180 € HT/ Module – appel en juillet
- Consommation : 0.10 € HT/m3 - appel en novembre


Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
DEPIS Alexandre







Le Président,
RATHIER Jean Claude

**ASA d'irrigation
de la Basse Côte**
de SOUDAT VARAIGNES
24360 SOUDAT



Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
EARL DE LA GRELIERE			
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
- RATHIER JEAN CLAUDE	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	16,00	0,00	
EARL LE BEAU DE MAUDEUIL			
- DUCHEZ Nicolas	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	12,00	0,00	
EARL DU TILLEUL			
- LACHAIZE René	4,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	4,00	0,00	
GAEC DU GAUTY			
- DEPIS Francis	16,00	0,00	 Lacotte c
- LACOTTE CHRISTIAN	12,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>	28,00	0,00	
<u>Total sur la Structure =</u>		60,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 =